

Tarifications bancaires : décisions du CCSF

Faisant suite au rapport de propositions sur les tarifs bancaires de MM. Georges Pauget et Emmanuel Constans, le Comité consultatif du secteur financier (CCSF) a pris, lors de sa réunion du 21 septembre 2010, un certain nombre de mesures pour des tarifs bancaires plus justes et plus équilibrés.

1 – Renforcer la lisibilité, la transparence, la comparabilité et le suivi des tarifs bancaires

A partir du 1^{er} janvier 2011, une liste standard de 10 tarifs figurera en tête des nouvelles plaquettes tarifaires et, à partir du 30 juin 2011, les banques feront figurer le total mensuel des frais bancaires dans les relevés mensuels de compte. Le CCSF assurera une nouvelle mission d'observatoire des tarifs bancaires et remettra son premier rapport en septembre 2011.

2 – Ouvrir la voie à des moyens de paiement plus modernes

Les banques ont pris l'engagement de poursuivre la diffusion active de la carte à autorisation systématique et de proposer une initiative sur le virement de proximité pouvant se substituer au chèque. Le CCSF lancera des travaux pour l'évolution du TIP et une étude sur l'utilisation du chèque.

3 – Améliorer le fonctionnement des forfaits

Les banques se sont engagées à : mieux détailler le contenu des forfaits dans les plaquettes tarifaires et lors de la souscription, garantir que les forfaits présentent toujours un avantage tarifaire par rapport à l'offre à la carte, mettre en place une nouvelle génération de forfaits personnalisables par le client. Le CCSF dressera un état des lieux avant le 1^{er} juin 2011.

4 – Prévenir les incidents de paiement et leur impact pour les consommateurs

Pour les clientèles fragiles, les banques se sont engagées à : intégrer dans toutes les offres bancaires de gammes de paiement alternatifs (GPA) un nombre minimum d'alertes sur le niveau du solde (mise en place du dispositif courant 2011), intégrer dans les offres de GPA un tarif limité pour les frais d'incident, notamment les commissions d'intervention qui seront divisées par deux par rapport au tarif actuel ou à un niveau plus modeste, proposer d'ici fin 2010 une solution transitoire permettant au minimum de limiter la perception de ces frais dans le cadre de la GPA existante.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Comité de Bâle

Le Comité de Bâle a annoncé le 12 septembre 2010 un notable renforcement des exigences de fonds propres et entériné sans réserve les accords auxquels il était parvenu le 26 juillet 2010. Ces modifications, de même que l'adoption d'une norme de liquidité forment un élément essentiel du programme de réforme financière qui sera présenté au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du G20, à Séoul, en novembre prochain.

Autorité de la concurrence

L'Autorité de la concurrence a sanctionné 11 banques françaises à hauteur de 384,9 millions d'euros pour infraction aux règles de la concurrence en restaurant des commissions interbancaires non justifiées lors du passage à la dématérialisation du traitement des chèques (Echange Images-Chèques). Elle a également sanctionné ces mêmes banques pour avoir appliqué deux commissions interbancaires pour services connexes (dites AOCT, annulation d'opérations compensées à tort).

Projet de loi de finances pour 2011

Les crédits de la mission outre-mer s'élèvent à 1,45 milliard d'euros en autorisations d'engagement et à 1,46 milliard d'euros en crédits de paiement. Le projet de loi de finances comprend deux axes : l'emploi et les conditions de vie outre-mer.

Les crédits de la mission sont projetés respectivement à 1,26 milliard d'euros en autorisations d'engagement et 1,28 milliard en crédits de paiement en 2012 et 1,25 milliard en autorisations de paiement et 1,19 milliard en crédits de paiement en 2013.

Publication au Journal Officiel de la République

Renforcement de la solidité des banques et contrôle des risques

L'arrêté de la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi du 25 août 2010 modifiant diverses dispositions réglementaires relatives au contrôle prudentiel des établissements de crédit et des entreprises d'investissement a été publié au Journal Officiel de la République du 24 septembre 2010.

Publications

1 - Microcrédit

L'Observatoire de la microfinance, présidé par Michel Camdessus, a publié son deuxième rapport annuel. Le Rapport souligne l'intérêt croissant suscité par la microfinance en France, la prise de conscience au sein de la profession bancaire pour faciliter l'accès au crédit ainsi que le rôle majeur joué par les pouvoirs publics dans la promotion de ce moyen de financement, notamment par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts et consignations. Ce développement va de pair avec l'apparition de nouveaux risques et un renforcement de la régulation est indispensable.

Le rapport est disponible en téléchargement sur : <http://www.banque-france.fr/fr/instit/telechar/services/microfinance-2009.pdf>

2 - Epargne réglementée

Evolution de l'épargne réglementée depuis la généralisation de la distribution du livret A. L'article rédigé par Antoine Mérieux, Secrétaire général de l'Observatoire de l'épargne réglementée, et Alice de Charrette (Banque de France) a été publié dans le n° 181 du Bulletin de la Banque de France du 3^e trimestre 2010.

Le document est téléchargeable sur : <http://www.banque-france.fr/fr/publications/bulletin/bul181.htm>

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publication des comptes économiques rapides de 2009

Dans le cadre du partenariat CEROM (Comptes Economiques Rapides de l'Outre-Mer) avec l'IEDOM et l'AFD, l'INSEE a annoncé lors d'une conférence de presse le 28 septembre 2010 les premières estimations de la croissance guyanaise pour l'année 2009.

Dans un contexte mondial globalement déprimé, le PIB progresse de 3,6 % (en volume) contre +3,4 % l'an dernier, se situant toutefois en retrait de la croissance moyenne observée sur les 15 dernières années (+4,4 %). La France entière, la Guadeloupe et la Martinique sont pour leur part entrées en récession avec respectivement -2,6 %, -4,8 % et -6,5 % en 2009. En valeur, la croissance guyanaise atteint 3,8 %, après 5,7 % en 2008, impactée par l'évolution très contenue des prix, principalement ceux de l'énergie.

Cette croissance s'explique principalement par la bonne santé du secteur spatial. Ce dernier, via l'activité de lancement, génère 90 % des exportations guyanaises de biens et de services, celles-ci contribuant à la croissance à hauteur de 3,1 points (sur 3,6). Arianespace affiche d'ailleurs un chiffre d'affaires record de plus de 1 milliard d'euros (+7,7 % par rapport à 2008). Les autres composantes du PIB affichent des résultats moins favorablement orientés.

La consommation des ménages progresse, mais à un rythme peu soutenu (+1 % en 2009 en volume), expliquée par le ralentissement de la progression du revenu disponible et la dégradation de la situation sur le marché du travail. Elle n'a pas bénéficié de la stabilisation de l'inflation (0,6 % contre 3,5 % en 2008) liée essentiellement au gel du prix des carburants.

L'investissement pour sa part ne progresse que de 0,5 %, contre +29 % en 2008, grevé par un fort recul des dépenses d'investissement des administrations (-10 %). Les crédits à l'investissement des entreprises et des ménages affichent également une nette inflexion.

Pour en savoir plus, la publication est disponible sur internet : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=25&ref_id=16746

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Coopération régionale

La sixième Commission Mixte Transfrontalière (CMT) franco-brésilienne s'est tenue à Cayenne les 31 août et 1er septembre 2010. Plusieurs décisions ont été actées ou confirmées lors de cette commission :

- le pont sur l'Oyapock devrait être achevé, et inauguré par les Présidents de la République français et brésilien au mois de décembre ;
- un projet d'accord sur le transport routier international de personnes et de fret entre le Brésil et la France est en cours de finalisation : les transporteurs seront soumis à la législation du pays dans lequel ils se trouvent (notamment en ce qui concerne les assurances) ;
- la reprise des liaisons aériennes entre Cayenne et Macapa est à l'étude. D'autre part, les partenaires régionaux envisagent de demander l'ouverture à la concurrence de l'espace aérien guyano-amapéen ;
- la société Guyacom met actuellement en place une liaison hertzienne entre les deux régions.

Par ailleurs, la question des visas reste sensible : la France refuse d'accorder des exemptions de visa et d'ouvrir un consulat de plein exercice à Macapa. Des visas de circulation pourraient représenter une solution pour les acteurs économiques.

Secteur aurifère

Dans l'arrêté n°1640 du 26 août 2010, la préfecture de Guyane a réitéré son refus d'autoriser l'ouverture des travaux à la société minière canadienne Iamgold, présente en Guyane à travers sa filiale CBJ Caiman, sur le site d'exploitation aurifère du Camp Caiman, à Kaw. La société, présente sur le site depuis de nombreuses années pour des recherches et des études de faisabilité, avait déjà essuyé un premier rejet fin 2007 en raison d'un moratoire des activités minières, dans l'attente d'un nouveau schéma d'exploitation. Iamgold avait alors déposé une demande d'indemnisation auprès du tribunal administratif qui a enjoint la préfecture à motiver son refus.

La préfecture invoque principalement des raisons environnementales (richesse de la flore, faune, et domaine forestier). Elle estime que les études ne permettent pas de mesurer précisément les impacts de la potentielle exploitation sur l'environnement de Kaw et les risques de pollution. Suite à ce nouveau refus, et par rapport aux pertes financières occasionnées lors des travaux de recherche, la société aurait déposé une nouvelle demande d'indemnisation de plusieurs centaines de millions d'euros auprès du tribunal administratif.

Filière bois

Lors d'une présentation de la filière bois guyanaise, les principaux acteurs (Office National des Forêts, professionnels de l'exploitation forestière, de la menuiserie et de l'aménagement) ont fixé leurs objectifs pour faire face à l'expansion de la demande. Une production de 100 000, voire 150 000 mètres cubes de grumes par an est envisagée¹. Au cœur des réflexions également : une meilleure formation ; la création de « parcs de rupture » (zones de stockage afin de pallier les difficultés de circulation entre les sites d'extraction et les scieries en saison des pluies) ; la mise en route d'une commande publique pour la construction de logements sociaux en bois.

Secteur spatial

Le Conseil d'Administration d'Arianespace s'est réuni le 20 septembre 2010 et a annoncé un carnet de commandes record (4,4 Md€, et 32 satellites à lancer). Le prochain lancement d'Arianespace depuis la base de Kourou est programmé le mercredi 28 octobre (en plus du lancement mi-octobre par la filiale d'Arianespace Starsem, depuis la base de Baikonur, Kazakhstan). Le premier lancement de Soyouz depuis Kourou est prévu pour le 1^{er} semestre 2011.

Entrepreneuriat

Fin septembre 2010 avait lieu à Cayenne la semaine de l'Industrie des Moyennes et Petites Industries de Guyane. Ces assemblées ont été l'occasion pour les entrepreneurs guyanais de présenter leurs associations interprofessionnelles (« Interprobois » ou le Groupement des Entreprises en Energie Renouvelable de Guyane par exemple), leurs revendications et leurs préoccupations :

- la possible remise en cause de la défiscalisation des investissements en installations photovoltaïques², qui grèverait la rentabilité de ces projets en Guyane et affecteraient singulièrement les villages isolés contraints à recourir au thermique ;
- la réduction des surfaces disponibles à l'exploitation de carrières, qui font craindre aux professionnels du secteur une pénurie en matériaux de construction sur l'île de Cayenne ;
- la mise en place par la Commission Européenne d'une nouvelle liste plus large de produits pouvant bénéficier d'un différentiel d'octroi de mer afin de protéger la production locale

¹ Contre plus de 84 000 mètres cubes en 2009.

² La réduction de moitié du crédit d'impôt accordé lors d'un investissement photovoltaïque est prévue dans le budget 2011.

Sport / infrastructures

Le projet « Guyane base avancée », qui pourrait faire de la Guyane le camp de base des équipes françaises lors du Mondial de football de 2014, et des Jeux Olympiques de 2016 au Brésil, sera dorénavant piloté par un Groupement d'Intérêt Public, qui réunit les ministères de l'Outre-Mer, du Sport, la préfecture, la région et le département. D'autre part, le projet a reçu le soutien de plusieurs personnalités du monde sportif, dont David Douillet ou encore Bernard Lama, à travers la création d'un « Collège des Ambassadeurs sportifs ». De nombreux domaines pourraient être impactés : équipements sportifs, hôtellerie, transports, mais aussi formation et infrastructures médicales. Le dossier doit être finalisé avant la fin 2010.

Aménagement du territoire

Différents projets d'infrastructures routières sont à l'œuvre en Guyane. De nouveaux travaux sont prévus au pont du Larivot, dont la fermeture pour réfection avait paralysé l'économie guyanaise entre novembre 2009 et mars 2010. Cependant, selon le Préfet de Guyane Daniel Férey, ils n'interrompent pas le trafic du pont : il s'agira d'une intervention sous le pont pour consolider les pieux.

Par ailleurs, dans le cadre des décisions du Conseil Interministériel de l'Outre-Mer de novembre 2009, le projet d'un nouveau pont sur la rivière Cayenne, pour doubler le pont du Larivot, se précise. Les itinéraires seront bientôt soumis aux collectivités et au public.

ACTUALITES REGIONALES

Venezuela

Le 26 septembre 2010 avaient lieu les élections législatives au Venezuela, marquées par le retour de l'opposition, qui présentait un front uni, après avoir boycotté les précédentes élections en 2005. Selon les résultats provisoires publiés par le Conseil National Electoral, le parti du Président Hugo Chavez obtiendrait 94 sièges sur 165, en deçà de son objectif de majorité des deux tiers ; l'opposition, 60 sièges. Les pourcentages de voix n'ont pas été publiés. La participation s'est établie à 66 %.

Sur le front économique, le Ministre du Pétrole, M. Ramirez, a annoncé l'augmentation des réserves prouvées de brut à 251 milliards de barils (+ 40 milliards). Le Venezuela confirme son statut de deuxième plus grande réserve mondiale après l'Arabie Saoudite. Il est également le premier exportateur de pétrole d'Amérique Latine. Cette augmentation est surtout due aux réserves du bassin de l'Orénoque (au nord du plateau des Guyanes) en brut lourd, qui nécessite des investissements conséquents en raffinage.

Brésil

Au premier tour des élections présidentielles, la candidate Dilma Rousseff, héritière du Président sortant Lula, a obtenu 46,9 % des voix, contre 32,6 % pour José Serra, candidat social-démocrate. Si Dilma Rousseff reste favorite pour le second tour, le positionnement de Marina Silva, candidate écologiste (19,4 % des voix) sera crucial pour le résultat final.

La Police fédérale du Brésil a réalisé une opération de grande ampleur en Amapa, début septembre, visant des responsables politiques amapéens, parmi lesquels l'actuel gouverneur, Pedro Paulo, l'ancien gouverneur, Waldez Góes (qui se présente aux élections sénatoriales d'octobre 2010), le Président du Tribunal des Comptes de l'Amapa, ainsi que leur entourage. Ils ont été placés en garde à vue pour des motifs de corruption, détournement de fonds, fraude aux marchés publics entre autres. Les deux gouverneurs ont été relâchés à la fin de leur garde à vue, le 19 septembre 2010, et ont pu reprendre leurs activités, mais restent soumis à une enquête policière.

LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel
Prix (Source : INSEE)	Prix à la consommation (avec tabac) – août 2010 (Indice base 100 : année 1998)	121,7	-0,2 %	+0,6 %
Emploi (Sources : DDTEFP et Pôle emploi)	Demandeurs d'emploi (DEFM A) - à fin août 2010 Nb de bénéf. d'alloc chômage (y.c. suspens) – A fin juin 2010	15 930 6 562	+ 2,4 % + 0,6 %	+ 9,9 % + 19,5 %
RMI (Source : CAF)	Nombre de bénéficiaires - à fin août 2010 Cumul 2010 des prestations nettes versées	10 188 42,5 M€	-0,5 %	- 5,9 % - 0,4 %
Commerce extérieur (Source : Douanes)*	Exportations – juillet 2010 Cumul 2010	24,3 M€ 104,9 M€	45,3 %	+ 182,5 % + 89,2 %
	Importations - juillet 2010 Cumul 2010	79,4 M€ 594,4 M€	-16,3 %	- 13,2 % + 13,7 %
	Taux de couverture en cumul - à fin juillet 2010	17,6 %		+ 7,0 points

LES SECTEURS D'ACTIVITE

Spatial (Source : Arianespace)	Tirs effectués – à fin septembre 2010 Rappel cumul à fin septembre 2009	3 tirs Ariane 5 (6 satellites) 4 tirs Ariane 5 (7 satellites)
Riz (Sources : DAF Guyane et Douanes)*	Production de riz (1 ^{ère} tranche 2010) Cumul année 2009 (1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranche) Exportations de riz (cumul à fin juin 2010)	3 724 tonnes (+ 87,4 % sur un an) 9 035 tonnes (- 6,9 % sur un an) 2 248 tonnes (- 33 % sur un an) pour 0,76 M€ (- 49,3 %)
BTP (Source : Ciments Guyanais)	Ventes de ciment – juin 2010 Cumul 2010	6 531 tonnes (+ 2,2 % sur un an) 33 772 tonnes (- 18,6 % sur un an)
Pêche (Sources : IFREMER, DAM et Douanes)*	Prises de crevettes (cumul à fin juin 2010) Exportations de crevettes (cumul à fin juin 2010)	623,7 tonnes (- 31,7 % sur un an) 498,7 tonnes (- 30,2 % sur un an)
Or (Source : Douanes)*	Exportations d'or (cumul à fin juillet 2010)	15,3 M€ (+ 33,9 % sur un an)
Bois (Source : ONF)	Grumes sorties de forêt (cumul à fin juin 2010)	18 189 m ³ (- 44,5 % sur un an)

* données provisoires

PRINCIPAUX TAUX D'INTERÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/10)					
ANNEE	2010 0,65% JO du 11/02/10	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*	
ANNEE	2009 3,79% JO du 11/02/09	1,75%	1,75%	2,25%	2,50%	1,25%	

* hors prime d'Etat

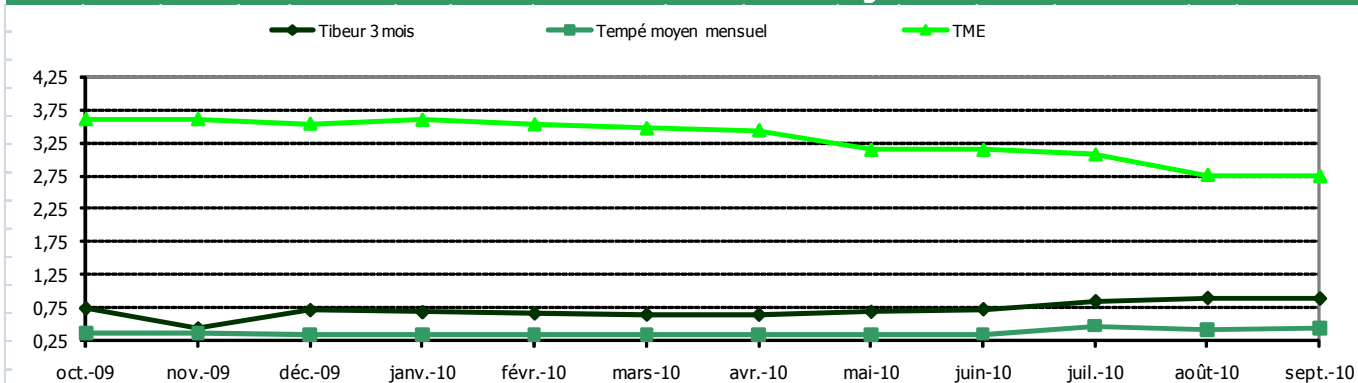
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (septembre 2010)			
Juin	Juillet	Août	Septembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3489%	0,4768%	0,4199%	0,4431%	0,6180%	0,8800%	1,1370%	1,4200%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Juin	Juillet	Août	Septembre	Juin	Juillet	Août	Septembre
3,14%	3,07%	2,76%	2,74%	3,34%	3,27%	2,96%	2,94%

Taux de l'usure (applicable à partir du quatrième trimestre 2010)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		5,60%			
Prêts à taux variable		5,05%			
Prêts relais		6,27%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,32%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,32%	Découverts en compte (1)		13,59%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		8,15%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

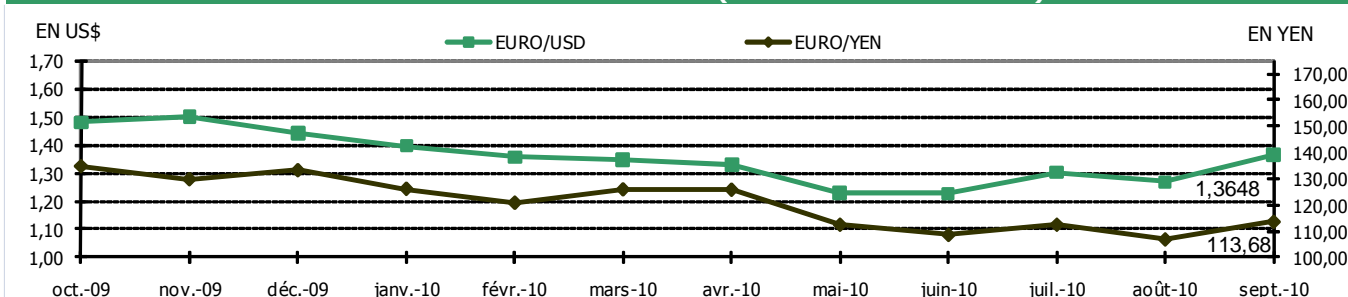
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3648	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,5438	EURO/SRD (Surinam)	3,73210
EURO/JPY (Japon)	113,6800	EURO/BWP (Botswana)	8,96180	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,43370
EURO/CAD (Canada)	1,4073	EURO/SCR (Seychelles)	16,8114	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,4819
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,85995	EURO/MUR (Maurice)	41,2057	EURO/BBD (La Barbade)	2,71920
EURO/SGD (Singapour)	1,7942	EURO/BRL (Brésil)	2,3201	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,64710
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,5918	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,53050	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2748,22	EURO/XCD (Dominique)	3,6709	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK